

Touche pas à ma gamelle, salaud ! Des assoc portent plainte contre le démantèlement de la Jungle...

écrit par Hoplite | 13 octobre 2016



Touche pas à ma gamelle

Onze associations d'aide aux clandestins qui fourmillent à Calais s'opposent au démantèlement de la 'Jungle'. Elles veulent donc que se perpétue cet immonde chancre sur la terre de France.

Elles s'étaient déjà opposées à la fermeture des boutiques, restaurants et autres lupanars au titre que c'était ce qui donnait une image de village à ce bouge.

Elles avaient poussé des cris d'orfraie devant les viols de mineur(e)s et les bordels à 5€ la passe, malgré le fait que certains et certaines membres de ces associations profiteraient largement des faveurs de ces hommes et femmes parqués dans une autre zone de non-droit dont la France est la championne.

Elles traînent aujourd'hui l'Etat français en justice pour interdire le démantèlement de ce camp de concentration qui

'abriterait' selon eux 1300 mineurs isolés et non 850 comme l'affirme le gouvernement. On peut d'ores et déjà se demander pourquoi ces associations n'ont rien fait depuis des lustres pour séparer les mineurs des barbares qui les entourent. Pourquoi donc aujourd'hui seulement se préoccupent-elles des problèmes rencontrés par des mineurs alors qu'elles ont créé des écoles à l'intérieur du camp ?

Pour quelles obscures raisons, ces associations de défense d'immigrés illégaux et autres parasites ne veulent-elles pas que l'on touche à ce bubon de Calais ?

Tout simplement parce que défendre les parasites allogènes c'est se défendre soi-même en tant que parasites subventionnés.

Touche pas à ma gamelle, touche pas à mes subventions. Pour une fois qu'on a trouvé une cause bien rentable et proche de la maison où l'on peut rentrer chaque soir embrasser ses enfants avant de les mettre dans un lit bien douillet après un bon repas familial payé par les impôts des sans-dents. Touche pas à ma gamelle, salaud !

<http://www.lci.fr/societe/des-associations-s-opposent-au-deman-telement-de-la-jungle-de-calais-qui-compte-1300-mineurs-2007449.html>